

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Beaucaire (30).
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Réalisation de prestations : Études géotechniques et de sondages de sols ; Études structures.
Description: Réalisation de prestations : Études géotechniques et de sondages de sols ; Études structures
Identifiant interne: 2026-012.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 71335000. 71332000. 71241000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Sur le territoire de la Commune.
Ville: Beaucaire.
Code postal: 30300.
Code NUTS: FRJ12.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 800000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 800000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Retrait du dossier de consultation : Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Remise des offres : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr> Renseignements complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 2026-012-01.

Titre: Études géotechniques et de sondages de sols.
Description: Études géotechniques et de sondages de sols

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 71335000. 71332000. 71241000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune.
Ville: Beaucaire.
Code Postal: 30300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Description: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 400000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 400000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Sans que cela ne soit contractuel, le prochain renouvellement aura probablement lieu en début d'année 2030..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Appel d'offres ouvert. L'accord-cadre sans minimum et avec maximum (100 000 € HT annuel) passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-14 du Code de la commande publique - Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs économique. 3 entreprises maximums seront désignées comme attributaires de l'accord-cadre. Il ne sera pas possible de désigner un seul attributaire. En cas de nombre insuffisant de candidats, la procédure sera déclarée infructueuse. Les critères de sélections des marchés subséquents sont les suivants : - Prix 80% - Délais d'exécution 20% Les offres (notamment le prix et les délais d'exécution) seront au moins aussi avantageuses que les prix et les délais indiqués dans l'accord-cadre. En aucun cas, des prix ou des délais supérieurs peuvent être appliqués. L'offre classé 1ère sera désignée attributaire du marché subséquent..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 ou le DUME)
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 ou le DUME).

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Description : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Description : Certificat de qualification professionnelle correspondant à l'objet du contrat.

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique Le cadre du mémoire technique est privilégié pour le pouvoir adjudicateur. L'utilisation d'un mémoire technique autre que celui fourni par la Commune, même si cela est possible, sera pénalisée de 2 points dans le critère de la valeur technique. Un renvoi au mémoire justificatif dans le cadre du mémoire technique sera assimilé à l'utilisation d'un mémoire. Le cadre ou le mémoire technique ne devra pas dépasser 20 pages (Un recto = Une page). En cas de dépassement du nombre de page indiqué, le candidat sera pénalisé de 2 points dans le critère de la valeur technique. 2-1 Qualité et description de la méthodologie des différentes prestations 10% 2-2 Moyens humains (Équipe dédiée avec CV et expériences)10% 2-3 Délai entre la réception du marché subséquent et le commencement de la mission Veuillez remplir l'article 5.3 de l'acte d'engagement.10% 2-4 Cohérence des délais de réalisation de la mission (Délai entre le commencement de la mission et la fin de la mission) 5% Veuillez remplir la colonne dans le BPU correspondante. 2-5 Exemple de livrables / rapports 5% Veuillez transmettre des livrables, rapports conformément à la réalisation de votre mission..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 01/06/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 150 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 01/06/2026 à 13:30.

Informations complémentaires : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer..

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

Arrangements financiers : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 3.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui traite les offres : Ville de Beaucaire (30)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2026-012-02.
Titre: Études structures.
Description: Études structures

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 71335000. 71332000. 71241000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune.
Ville: Beaucaire.
Code Postal: 30300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Description: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 400000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 400000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Sans que cela ne soit contractuel, le prochain renouvellement aura probablement lieu en début d'année 2030..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Appel d'offres ouvert. L'accord-cadre sans minimum et avec maximum (100 000 € HT annuel) passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-14 du Code de la commande publique - Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs économique. 3 entreprises maximums seront désignées comme attributaires de l'accord-cadre. Il ne sera pas possible de désigner un seul attributaire. En cas de nombre insuffisant de candidats, la procédure sera déclarée infructueuse. Les critères de sélections des marchés subséquents sont les suivants : - Prix 80% - Délais d'exécution 20% Les offres (notamment le prix et les délais d'exécution) seront au moins aussi avantageuses que les prix et les délais indiqués dans l'accord-cadre. En aucun cas, des prix ou des délais supérieurs peuvent être appliqués. L'offre classé 1ère sera désignée attributaire du marché subséquent..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 ou le DUME) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 ou le DUME).

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Description : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Description : Certificat de qualification professionnelle correspondant à l'objet du contrat.

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique Le cadre du mémoire technique est privilégié pour le pouvoir adjudicateur. L'utilisation d'un mémoire technique autre que celui fourni par la Commune, même si cela est possible, sera pénalisée de 2 points dans le critère de la valeur technique. Un renvoi au mémoire justificatif dans le cadre du mémoire technique sera assimilé à l'utilisation d'un mémoire. Le cadre ou le mémoire technique ne devra pas dépasser 20 pages (Un recto = Une page). En cas de dépassement du nombre de page indiqué, le candidat sera pénalisé de 2 points dans le critère de la valeur technique. 2-1 Qualité et description de la méthodologie des différentes prestations 10% 2-2 Moyens humains (Équipe dédiée avec CV et expériences)10% 2-3 Délai entre la réception du marché subséquent et le commencement de la mission Veuillez remplir l'article 5.3 de l'acte d'engagement.10% 2-4 Cohérence des délais de réalisation de la mission (Délai entre le commencement de la mission et la fin de la mission) 5% Veuillez remplir la colonne dans le BPU correspondante. 2-5 Exemple de livrables / rapports 5% Veuillez transmettre des livrables, rapports conformément à la réalisation de votre mission..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 01/06/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 150 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 01/06/2026 à 13:30.

Informations complémentaires : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer..

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

Arrangements financiers : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 3.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nimes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nimes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nimes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui traite les offres : Ville de Beaucaire (30)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Beaucaire (30).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21300032600016.
Adresse postale : Place Georges Clémenceau.
Adresse postale : Place Georges Clémenceau.
Ville : Beaucaire.
Code postal : 30300.
Pays : FRANCE.
Point de contact: M Le Maire.
Adresse électronique: pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr.
Téléphone: +33 466591006.
Télécopieur: +33 466593040.
Adresse internet: <http://www.beaucaire.fr/>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nimes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000192800014.
Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010.
Ville : NIMES.
Code postal : 30941.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nimes@juradm.fr.
Téléphone: +33 466273700.
Adresse internet: <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :82caf8d9-4c35-427e-890e-b1ef3a977f85
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 27/04/2026 à 14:40.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.